

Au centre de la France, en Berry, à 2h de Paris

241 communes

6 790 km² de superficie

220 595 habitants

Je choisis l'Indre !

Le Département de L'Indre RECRUTE

pour sa Direction Générale Adjointe des Routes,
des Transports, du Patrimoine et de l'Éducation

Point d'Appui d'Argenton-sur-Creuse
Unité Territoriale de Le Blanc

Un AGENT de MAÎTRISE

Placé sous l'autorité du Chef de la Base Routière de Saint-Gaultier/Argenton-sur-Creuse, vos principales missions sont les suivantes :

MISSIONS

- Proposer les travaux nécessaires à la préservation du patrimoine routier départemental et en assurer la programmation
- Mettre en œuvre des actions opérationnelles d'entretien et d'exploitation par application des fiches techniques du Schéma Directeur Routier Départemental (SDRD)
- Élaborer le planning des activités récurrentes faisant l'objet d'une campagne annuelle (fauchage, modernisation, astreintes...), planning hebdomadaire des prestations réalisées en régie sur l'U.T. pour les prestations du Point d'Appui.
- Assurer l'encadrement des travaux en régie (route et OA) : définition des travaux, implantation, conditions de réalisation et moyens nécessaires, contrôle de la bonne exécution des prestations, récolement et transmission des données nécessaires à la comptabilité analytique
- Assurer l'encadrement de proximité des agents du Point d'Appui : information des notes de service, consignes, vérification des habilitations des personnels, gestion des congés, des absences, détection des formations, vérification du temps de travail et de repos, contrôle des déplacements et des heures supplémentaires et certification, entretiens d'évaluation
- Proposer les commandes au Chef de la Base Routière et les passer dans le respect des délégations
- Contrôler la bonne utilisation du matériel et de son entretien
- Gérer les stocks
- Assurer les visites d'ouvrages d'art

- Participer à l’instruction des demandes d'occupation du Domaine Public Routier Départemental (DPRD) : analyse de la demande, recueil des éléments pour l'instruction (trafic...), visites de terrain, fiche d'instruction, avis sur la demande, récolement, suivi de la conformité des prestations
- Gérer la comptabilité analytique du Point d’Appui (TRUST) : recueil et saisie des éléments, cohérence entrées/sorties, exploitation des résultats sur l'U.T. et le Département
- Contrôler les déplacements et heures supplémentaires et valider la fiche informatique individuelle de travail
- Tenir la main courante du Point d’Appui via les outils informatiques dédiés (GEOMAP) et en assurer son exploitation
- Assurer l’exploitation des chantiers du Département (déviations, préparation d'arrêtés, signalisation...)
- Constaté le service fait
- Participer au suivi des travaux d'entretien et d'investissement
- Mettre en œuvre le Plan d'Exploitation de la Viabilité Hivernale et le Plan de Gestion de la Végétation
- Participer aux astreintes de sécurité et de viabilité hivernale
- Participer à la préparation budgétaire
- Participer à la permanence des missions du Point d’Appui (continuité du service public, des travaux des équipes)
- Réaliser des missions dévolues à l'Agence Technique Départementale 36
- Assurer les fonctions d'agent relais Hygiène et Sécurité

QUALITÉS REQUISES

- Management des personnels du Point d’Appui
- Rigueur dans la qualité des prestations réalisées et du suivi de l'activité
- Sens du service à l'utilisateur

CONDITIONS de RECRUTEMENT

- Recrutement statutaire sur le cadre d’emplois des agents de maîtrise, par mutation, détachement ou liste d’aptitude, ou à défaut par voie contractuelle en application de l’article L332 du Code Général de la Fonction Publique.
- Rémunération statutaire + primes

Poste à pourvoir dès que possible

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et du dernier arrêté de situation administrative, doivent être adressées à M. le Président du Conseil Départemental de l'Indre, Direction des Relations Humaines, CS 20639, 36020 CHÂTEAUX CEDEX ou à l’adresse suivante : DRH-Recrutement@indre.fr.

La limite des candidatures est fixée au **12 février 2023**

Renseignements auprès de M. MICHON, Directeur Adjoint des Routes, au 02.54.08.37.60